



L'action « Dedans-Dehors » s'appuie sur le diagnostic du plan départemental de la prévention de la délinquance et d'aide aux victimes ainsi que sur les orientations du Ministère de la Justice. Ainsi « Quand un détenu sort de prison sans logement, sans emploi ou encore avec des problèmes de santé ou d'addictions non résolus (...) sa réinsertion est difficile et le risque de récidive élevé ».

DESCRIPTION DE L'ACTION

We Ker, Réseau des Missions Locales, la Mission Locale du Pays de Saint Malo, le SPIP 35 s'inscrivent dans un nouveau projet partenarial et élaborent une nouvelle action à échelle départementale au service de l'insertion sociale et professionnelle des Jeunes Sous-Main de Justice (JSMJ).

Le projet a pour objectif d'engager les jeunes âgés de moins de 26 ans, (incarcérés ou suivis en milieu ouvert), dans une démarche de remobilisation qui vise à élaborer un projet d'insertion professionnelle, préparer leur sortie et par conséquent éviter les ruptures.

Les objectifs visés :

- ✓Intervenir au plus vite auprès des publics condamnés à des courtes peines et éviter des sorties « sèches » sans travail préalable sur l'insertion sociale et professionnelle, engager un accompagnement très renforcé distinct de celui plus classiquement mené*
- ✓Contribuer à la coordination entre SPIP et Missions Locales dans le suivi des parcours notamment,*
- ✓Renforcer l'offre de service sur le volet de l'accès aux droits✓ Améliorer la coordination départementale entre missions locales et Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation pour des jeunes qui ne résident pas ou plus sur les territoires d'intervention des Missions Locale de Saint Malo et de We Ker*
- ✓Expérimenter de nouvelles actions et dispositifs spécifiques sur chaque territoire, capitalisables et essaimables à une échelle départementale*
- ✓Poursuivre et structurer l'action concernant les jeunes sous-main de justice en milieu ouvert*

L'intervention des Missions Locales doit faciliter le retour dans les dispositifs de formation et d'insertion du droit commun et prévenir les risques de récidive des jeunes placés sous-main de justice.

